

consultation avec le Gouvernement canadien et sa coopération. Ces matières auraient dû être l'objet de consultations préalables avec le Gouvernement canadien. Nous avons l'intention de le rappeler aux autorités françaises.

Pour ce qui est des investissements français, le Gouvernement canadien fait naturellement bon accueil à la possibilité d'un accroissement d'investissements étrangers au Québec, comme d'ailleurs dans toute autre partie du Canada, conformément à la politique du Gouvernement en cette matière. De tels investissements pourraient apporter une contribution d'importance au développement de notre économie. Je n'aurais cependant pas pensé que des arrangements de cette nature dussent être incorporés dans un échange de lettres, comme le démontre bien ce qui s'est passé au Royaume Uni durant la même visite. Je prends pour acquis que les deux gouvernements désiraient simplement souligner l'importance qu'ils attachent à la coopération en ce domaine.

Les autorités québécoises et françaises envisagent de coopérer dans l'utilisation du satellite expérimental franco-allemand Symphonie et prévoient des études sur la possibilité d'un satellite de communication France-Québec. A ce propos je me dois de rappeler que le Gouvernement canadien en matière de communication par satellite poursuit une politique très active. Cette politique est conforme à ses responsabilités exclusives dans le domaine des télécommunications et aux intérêts du pays, y compris ceux du Québec et des Canadiens-français partout au pays. (Un troisième satellite canadien a été mis en orbite il y a quelques jours.) Nous nous sommes établis une réputation de pionniers dans le domaine des recherches spatiales et depuis des années avons eu des échanges avec un certain nombre de pays qui jouent un rôle prépondérant dans ce domaine, y compris la France. En fait, trois ingénieurs français sont déjà venus au Canada pour suivre des programmes de formation. Dans le cas du programme Symphonie nous avons depuis déjà quelque temps indiqué aux gouvernements intéressés que nous étions prêts à étudier les formes d'une coopération canadienne qui se révélerait avantageuse pour tous. A mon avis ce qui est nécessaire c'est la volonté d'aborder dans un esprit de coopération les différents projets qui se présentent dans ce domaine où le Gouvernement canadien a un rôle essentiel à jouer. Une telle coopération garantirait un maximum d'efficacité dans la poursuite des objectifs communs des gouvernements intéressés et, je me dois d'ajouter, un maximum d'économies qui, je